

## **CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT BAS-SAINT-LAURENT**

### **RÉFLEXION SUR LES DÉVELOPPEMENTS PORCINS QUI ONT MARQUÉ LES CAMPAGNES QUÉBÉCOISES DEPUIS QUELQUES ANNÉES**

*Rédigé par Richard Favreau pour le Conseil de l'environnement Bas-Saint-Laurent*

#### **QUELQUES GRANDS PRINCIPES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

L'agriculture biologique a comme principe de produire des produits sains, sans usage de pesticides, engrais et autres intrants de synthèse et de façon non polluante. Les productions végétales opèrent selon le principe de nourrir le sol plutôt que nourrir la plante. On vise à la fécondité du sol, objectif et résultat durable aux rendements souvent croissants, plutôt à sa simple fertilité, i.e. capacité de produire une récolte à un moment donné, malheureusement souvent sans égards au futur.

En production animale, car les BIO produisent eux aussi des œufs, du lait et des viandes, il s'agit d'assurer aux animaux des conditions naturelles de croissance. On vise à leur donner des conditions « humaines » de vie et à laisser s'épanouir leurs fonctions naturelles : alimentation biologique, médecine douce, accouplement naturel privilégié, aire d'exercices...et de jeux ! ...car les cochons heureux aiment jouer, autant que votre chat ou votre chien !

Depuis une dizaine d'années, les producteurs biologiques sont lentement sortis de la marginalité qui caractérise leurs origines ... pour des raisons de marchés, oui, mais aussi pour des raisons d'environnement. Il est établi que l'agriculture biologique remplit un rôle innovateur, malgré les très maigres ressources qui lui sont accordées, afin de trouver, expérimenter, valider des méthodes qui pourraient progressivement faire glisser l'agriculture dite conventionnelle à l'agriculture «verte» de demain.

Plusieurs initiatives heureuses témoignent de ce phénomène : politiques de réduction des pesticides, valorisation des engrais de ferme, réhabilitation des méthodes mécaniques, érection de brise-vent...etc. Beaucoup de bonnes choses ont été faites en agroenvironnement.

Malheureusement... Il appert que plusieurs considérations économiques font accompagner ce progrès environnemental, ce pas en avant, par ce que j'oserais appeler deux bons pas en arrière.

En fait, le développement de porcheries de haute capacité opérant sous gestion liquide est difficilement conciliable avec les fondements mêmes de l'agriculture biologique.

## **LISIER (ou « FUMIER LIQUIDE ») VS ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

Le lisier, que ce soit du porc, de la vache ou d'autre animal, demeure un engrais liquide et soluble. Ce qui vaut pour le lisier de porc vaut donc, selon nous, pour les autres lisiers.

L'élevage sous gestion liquide pose le problème de l'élimination du lisier de porc. L'utilisation systématique de lisier de porc contribue à la fertilité immédiate d'un sol. On observe un véritable coup de fouet. Toutefois, l'utilisation du lisier comme base de fertilisation compromet sa fécondité future, de même façon que les engrais chimique de synthèse, tout en présentant, de même façon encore, des risques pour l'environnement. Ce qui suit s'appuie sur SOLTNER, DOMINIQUE, ing ESA : LES BASES DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE, TOME I : LE SOL, 13e édition, Collection Sciences et techniques agricoles, Le Clos Lorelle, 1985.

L'usage de lisier tend à tuer la microflore et la microfaune du sol. Notamment, on observe la diminution des populations des azotobacters, bactéries libres fixatrices d'azote. Paradoxe : on donne de l'azote par le lisier et on tue une source naturelle d'azote.

L'usage répété de lisier acidifie le sol...un sol plus acide rend moins disponibles les nutriments essentiels aux plantes... un autre voyage de chaux avec ça ? Notons que le chaulage, en soi, est des plus bénéfiques. Mais le chaulage entraîne des carrières, du camionnage très lourd (routes et essence), de la compaction des sols...etc. On peut minimiser les besoins de chauler en entretenant et améliorant le taux de matière organique dans les sols. Mais...

Enfin, l'ajout répété de lisier, au contraire du fumier solide ou du compost, ne permet nullement l'accumulation de matière organique dans le sol... Ce qui n'est pas pris par la plante passe tout droit, d'autant plus vite qu'il n'y a pas de matière organique pour la retenir... un autre cercle vicieux.

Soulignons que tous, conventionnels et biologiques, s'entendent pourtant sur le rôle essentiel de la matière organique comme élément structurant de la fécondité (fertilité à court, moyen et long terme) des sols et de son apport indéniable sur la santé des plantes, leur résistance aux divers ravageurs, la rétention et l'égouttement des eaux...vous avez dit changements climatiques ? Sécheresses ? Assurance-récolte ?

Mentionnons que le pH du sol et sa Teneur en matière organique constituent deux indicateurs dans la Stratégie environnementale de l'UPA...

Bref, l'usage de lisier comme base de fertilisation est à l'opposé des pratiques de l'agriculture biologique qui vise à entretenir une micro et macrofaune et flore diversifiées dans un sol à bonne teneur en matière organique, entretenu par et entretenant un pH équilibré....

Pourtant, à la limite, on pourrait au moins utiliser tout ce lisier comme activant (carburant) pour le compostage de diverses matières carbonées (Bois raméaux fragmentés, résidus de paille, sciure de bois). Il est regrettable que les économies d'aujourd'hui deviennent les sources de dépenses de demain.

L'élevage du porc devrait se faire comme l'élevage de vaches...sur de la litière. Malheureusement, plusieurs commencent à élever leurs vaches comme des porcs.

### **ÉLEVAGES DE HAUTE CAPACITÉ VS ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

Les élevages de haute capacité sont conçus et se développent de façon diamétralement opposée à ce que promeut l'élevage biologique. Citons certaines pratiques que les producteurs biologiques doivent suivre (tiré de GARANTIE BIO, Cahier des normes, 1999 et 2000). L'auditeur est invité à comparer avec les scènes d'élevage du film de M. Latulippe.

1- Maintien des conditions d'élevage comblant les besoins physiques et comportementaux inhérents à chaque espèce : i.e. litière pour le porc qui est un animal aimant rechercher sous le sol). Leur logement doit être conçu de façon à apporter le minimum de stress. ...

2- Les animaux doivent avoir un maximum de liberté et avoir accès à l'extérieur aussi longtemps que possible, quand les conditions climatiques le permettent.

3- L'amputation de la queue, la castration, la taille ou l'ablation des dents ou toute autre mutilation sont interdites. La castration est toutefois permise pour les porcelets, car considérée comme essentielle à la production, mais doit être effectuée avec le moins de cruauté possible pour les animaux.

4- Alimentation certifiée biologique pour les animaux. L'alimentation ne doit pas contenir un niveau de protéine, d'énergie ou d'autres additifs associés à la production intensive.

5- Usage d'hormones de reproduction interdit.

6- L'usage d'antibiotiques n'est permis que pour les cas extrêmes, dans le but d'éviter toute souffrance aux animaux.

Il est évident que l'agriculture biologique prône une méthode bien différente que les porcheries de haute capacité conçues d'abord en fonction du rendement, de la rentabilité et de la compétitivité sur les marchés extérieurs (Se pourrait-il que ce soit l'humeur des consommateurs japonais qui décideront, finalement, de l'état de nos campagnes québécoises ?... à moins que les consommateurs québécois continuent de se sensibiliser à l'environnement et à une alimentation plus saine. Il apparaît regrettable que les développements porcins des dernières années risquent d'annuler les effets des efforts consentis pour un virage vert de l'agriculture québécoise depuis le début de la dernière décennie.

*L'auteur, Richard Favreau, est le secrétaire d'Avenue BIO de l'Est, le regroupement des producteurs et productrices biologiques du Bas-Saint-Laurent, un OSBL fondé en 1999 afin de promouvoir les intérêts de l'agriculture biologique dans le Bas-Saint-Laurent. L'organisme regroupe la majorité des producteurs biologiques certifiés ainsi que de nombreux autres producteurs intéressés à le devenir à court ou moyen terme, pour un total dépassant 40 membres.*